

# Actu Monchy

Bulletin municipal trimestriel d'informations de la commune de Monchy Lagache.

Directeur de publication : Marc Rigaux.

Responsable de rédaction : Laurence Eloire.

Secrétaire de rédaction : Michel Capon.

Réalisation : Commune de Monchy Lagache IPNS. Décembre 2009 n°7

<http://www.monchylagache.fr/>

## *Le Mot du Maire :*

En cette fin d'année, les faits marquants ont été :

1. le plan local d'Urbanisme (PLU).
2. L'assainissement.
3. L'aménagement du Centre Bourg 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches.

Concernant le PLU, le débat d'orientation générale a été lancé, ponctué de diverses réunions diligentées par le cabinet Ledez & Legendre avec la participation de la commission urbanisme de Monchy. Une réunion publique sera organisée pour vous présenter le projet prochainement.

L'assainissement : La campagne de contrôle des installations privées devrait se terminer prochainement. Quand les résultats des diagnostics nous seront communiqués, nous pourrons choisir plus aisément entre l'assainissement collectif ou individuel.

Nous pourrons choisir le système d'assainissement le plus approprié suivant la configuration de notre commune.

Pas d'affolement, la date butoir pour la réalisation des travaux est fixée en 2017.

Au cas où le choix collectif serait retenu, nous avons pu visiter les stations des communes de Pertain et de Dompierre qui ont fait ce choix en innovant par un système de lagunage.

L'aménagement du Centre Bourg : la première phase terminée, le Conseil Municipal à l'unanimité a pris la décision de lancer la réalisation des deux phases restantes en 2010, Décision envisagée sur un projet qui n'a que trop duré et dont les subventions prévues au départ peuvent être remises en cause.

Sur ce projet, les appels d'offres seront lancés au premier trimestre 2010.

Le projet vous a été présenté lors d'une réunion publique le 09 novembre 2009 au foyer rural.

L'achat du terrain situé grande rue appartenant à la succession Trincart est au point mort.

Dans ces moments difficiles à surmonter (pouvoir d'achat, chômage) ne désespérons pas de retrouver des jours meilleurs. Profitez des Fêtes de Noël en famille pour vous ressourcer afin d'aborder 2010 dans de bonnes conditions.

## **Un premier Central téléphonique à la Mairie...**

Pour un meilleur accueil téléphonique et une rationalisation des coûts.

Suite à la délibération prise le 22 Juillet 2009, depuis mi novembre, notre Mairie est désormais équipée d'un standard téléphonique qui regroupe l'ensemble des lignes de la mairie, de la bibliothèque/médiathèque, de l'école, et de l'agence postale sur un seul abonnement.



Cet équipement permet la **Sélection Directe à l'Arrivée (SDA)**.

La SDA est une technique en télécommunication qui permet d'atteindre directement un interlocuteur depuis l'extérieur sans passer par une standardiste. Elle est mise en œuvre dans un équipement privé de commutation téléphonique numérique (PABX) où chaque poste interne peut recevoir un numéro direct.

On parle de SDA pour nommer les numéros directs externes disponibles. Dire par exemple que l'on a 5 SDA signifie alors que l'on possède 5 numéros téléphoniques publics disponibles. Rappel de ces numéros pour notre commune :

- 03-22-85-63-19 : Mairie (Accueil)
- 03-22-85-53-79 : Fax Mairie
- 03-22-85-29-66 : Bibliothèque Médiathèque
- 03-22-85-61-48 : École Primaire
- 03-22-85-58-61 : Agence postale

Outre une indéniable amélioration de la qualité des communications téléphonique due à la numérisation de la voix, le matériel permet de traiter plusieurs appels simultanés et de disposer de véritables services comme le renvoi d'appels ou l'interception d'appels sur postes internes, la mise en attente, la messagerie, etc ...

Côté accès Internet et informatique, les trois abonnements ADSL ont été regroupés sur un seul avec pour corollaire un réseau informatique unique pour la mairie, l'école, la médiathèque et l'agence postale. Ce réseau permet le partage des périphériques entre tous les postes de travail dont le plus apprécié est sans aucun doute celui de la nouvelle imprimante couleur laser!

Présents : M.RIGAUX – E.BOURSIN – Y.BRESOUS - M.CAPON – D.RIGOLIN - O.BLERIOT - JF CARBONNAUX - C.CHASSAGNOUX – JF GOURDIN - P.GOURLIN - J.HAPPE -  
Absents excusés avec procuration : D.WILLEMAN – P . LEVERT - P.VANDEROSIEREN  
Absente excusée : M. BOUTILLIER Secrétaire de séance : Y. BRESOUS.  
Le compte rendu de la réunion précédente -22 juillet 2009- est approuvé par tous.

**PLAN LOCAL D'URBANISME** : Accord à l'unanimité pour démarrer le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement (PADD) élaboré par le Cabinet LE DEZ – LEGENDRE le 19 juillet 2009.

Yannick BRESOUS explique les principaux points sur lesquels il va y avoir des remarques à formuler; remarques qui seront transmises au cabinet et à la CCPH avant le 15 septembre 2009.

Prochaine réunion de travail fixée au mercredi 7 octobre à 13h30.

#### **TRAVAUX DIVERS REALISES OU A REALISER:**

Programme voirie 2009-2011 CCPH : Dominique RIGOLIN donne la liste des travaux retenus dans ce programme:

Rue de l'étang réfection de 605m de chaussée en gravillonnage bicouche jusqu'au n° 9. route de DOUVIEUX à FLEZ : il reste encore 700m de voirie à rénover.

Rue du moulin de Montécourt : il reste à décider si ce sera un gravillonnage ou un enrobé -car route en pente.

Curage des fossés : l'entreprise DELAPORTE d' ESTREES -MONS a effectué le curage des fossés depuis la fontaine St Pierre jusqu'à Montécourt.

Petit entretien :

A l'école maternelle : remplacement des tôles en plastique des abris de stockage du matériel destiné aux enfants. Remplacement du grillage de séparation entre la cour d'école et l' ADMR.

Au Foyer rural : remplacement du grillage donnant sur la petite cour et pose d'un éclairage, poser également un revêtement sur la pente menant à cette parcelle afin de la rendre moins glissante. Vérification du système d'alarme incendie. Huisseries Foyer rural : des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour la pose de fenêtre en double vitrage et de volets roulants.

Contreforts et soubassements église St Pierre : les joints réalisés par l'entreprise AUTERIVES ont été jugés non conformes par l'Architecte des Bâtiments de France lors de sa visite de contrôle ; l'entreprise doit donc les recommencer .

Mairie : prévoir pour 2010 la réfection en peinture de la façade.

Chantier d'insertion de la CCPH : inscrire la réfection en peinture des gardes fous du pont de l'Omignon rue du Moulin de Montécourt, ainsi que la rénovation des pilasses et de la grille d'accès de notre dépôt de déchets verts et de gravats.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

1. Vente terrain à M. René CAILLEUX : suite à la division parcellaire, il y a lieu de reprendre une délibération précisant les nouveaux numéros de parcelles, à savoir parcelle section C n° 329 (provenant de la division de la parcelle n° 211) pour 3a 47ca et parcelle section C n° 212 pour 17a 65ca soit un total de 21a 12ca. Prix de vente inchangé 750€. Accord du conseil par 13 voix pour & 1 voix contre, M. Michel CAPON aurait souhaité qu'une estimation soit faite par un agent des domaines.
2. Standard téléphonique : un nouveau devis va être établi en tenant compte de notre demande de solution sans fil et avec antenne.
3. Commission communication : Christine CHASSAGNOUX informe le conseil que la commission a opté pour le devis de la société FO-LIO 7 de PERONNE pour la confection du prochain Bulletin municipal de janvier 2010 car plus intéressant et beaucoup moins cher que chez VINCENT Imprimerie. Une nouvelle conception est prévue, les associations en seront informées lors de la réunion prévue fin septembre.
4. ADSL : Michel CAPON explique que ce 8 septembre, il a rencontré un technicien de la société GRANIQUO, mandatée par France Télécom en charge des travaux, afin de déterminer le lieu exact d'implantation au « Centre bourg » de la baie technique aux dimensions : L = 2.60m, H = 2m, P = 0.60m (NRA ZO) destinée à recevoir les équipements ADSL, car c'est bien chaque opérateur, qui par la suite prendra en charge son équipement de raccordement (DSLAM). D. RIGOLIN quitte la séance pour se rendre à son travail.
5. Convention Picardie En Ligne signée avec ATHIES : Monsieur le Maire explique qu'une convention a été signée en janvier 2008 avec la commune d' ATHIES mettant à disposition l'animateur de notre bibliothèque – médiathèque 5h par semaine . Compte tenu du changement intervenu avec la nomination de Mme HANNECART sur un poste à 20 heures / hebdo il serait préférable de conserver la totalité des heures pour notre bibliothèque- médiathèque . Après discussion, le conseil décide par 12 voix pour et 1 voix contre de dénoncer au 31 décembre cette convention.
6. Parcelles de bois : Jean – François GOURDIN signale qu'il reste une parcelle non attribuée sur les 9 délimitées. Une réunion se fera mi octobre afin de prévoir les travaux d'hiver et de printemps et la future plantation.
7. Écoulement des eaux hameau de DOUVIEUX : Jean - François CARBONNAUX signale que le busage entre le chemin vert menant en plaine et le n°7 est bouché. Voir pour faire un regard au milieu de ce busage permettant d'accéder plus facilement à l'intérieur de celui-ci pour pouvoir le nettoyer.
8. Jumelage : Yannick BRESOUS informe le conseil que le nouveau Maire de DUNZWEILER viendra à MONCHY le 10 octobre .
9. Signalétique : Yannick BRESOUS demande de la part de M & Mme BLAUDEZ s'il est possible de poser à l'intersection de la Grande rue et de la Place un panneau indiquant la boulangerie .
10. Loterie 14 juillet : M. le Maire souhaite que pour l'année prochaine l'organisation de la loterie se fasse différemment et que chaque responsable de stand s'organise bien à l'avance pour la répartition et la distribution des lots.
11. Sécurité dans le village : M. le Maire informe le conseil qu'il a reçu diverses plaintes d'administrés suite aux nuisances sonores causées par divers véhicules la nuit dans la commune, ainsi qu'aux diverses dégradations sur des biens privés ou publics. La Brigade de Gendarmerie est prévenue de ces agissements et une surveillance accrue sera opérée.
12. Opération Brioches « papillons blancs » : elle aura lieu les 10 & 11 octobre 2009.
13. Cérémonie à la mémoire de Jacques PRESTEL : M. le Maire informe le conseil qu'à l'initiative des associations de MONCHY, une plaque mortuaire personnalisée a été réalisée par l'entreprise BOBEUF. Elle sera posée au cimetière ce vendredi 11 septembre à 18h00.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCHY- LAGACHE DU 27 OCTOBRE 2009 à 20h30.**

Présents : M.RIGAUX – M. BOUTILLIER -Y.BRESOUS - M.CAPON – D.RIGOLIN - JF CARBONNAUX - JF GOURDIN - P.GOURLIN - J.HAPPE - P . LEVERT - P.VANDEROSIEREN- D.WILLEMANN.

Secrétaire de séance : Y. BRESOUS.

Absents excusés avec procuration : E.BOURSIN – C.CHASSAGNOUX.

Absent : O.BLERIOT.

Le compte rendu de la réunion précédente -10 septembre 2009- est approuvé par tous

### **AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG – REUNION AVEC LE CABINET EGIS :**

Dominique RIGOLIN explique le projet présenté par le cabinet EGIS Aménagement lors de la réunion du 15/10/2009 . Il reprend la synthèse de ce qui a été réalisé lors de la première tranche , avec un souhait pour ces seconde et troisième tranches - travaux à partir du pont de l'Omignon jusqu'au 38 Grande rue, la place du 11 Novembre ainsi que les abords de l'église- d'utiliser plus de béton lavé que de sable stabilisé .

Place du 11 novembre : réalisation de parkings en enrobés délimités par des briques rouges ; le Monument aux morts sera posé sur un emplacement octogonal en pavé et entouré de nouveaux arbustes .

Aménagement parvis de l'église : placette en pavés + enrobés avec places de parking délimitées par des briques rouges.

Réalisation d'une entrée « handicapés » par la petite porte côté Nord. Mme BOUTILLIER demande que le cerisier du Japon soit conservé car arbre original par ses deux couleurs de floraison.

Réalisation d'une noue afin de drainer les alentours de l'église et d'évacuer les eaux vers un puits.

Chiffrage en cours pour un aménagement du petit chemin descendant vers le terrain de l'Omignon.

Coût de ce projet estimatif : 310728€ HT soit 371630€ TTC.

La prochaine réunion aura lieu le Lundi 9 novembre à 18h pour les élus avec ensuite une réunion de présentation à la population au Foyer rural à 19h30. Une invitation sera déposée chez tous les habitants les conviant à y assister afin de donner leur avis.

Michel CAPON précise qu'à ce jour le Conseil Régional –dans le cadre du FRAPP- n'a toujours pas donné de réponse favorable à notre demande de subvention pour ces deux tranches alors que nous en avons bénéficié pour la première tranche. Une réponse définitive devrait être connue fin novembre .

**ASSAINISSEMENT COMMUNAL :** Marc RIGAUX – Michel CAPON et Philippe GOURLIN sont allés à PERTAIN et à DOMPIERRE- BECQUINCOURT voir le système d'assainissement collectif réalisé par lagunage.

Michel CAPON reprecise qu'à ce jour la commune de MONCHY a opté pour du collectif, sauf pour les hameaux ( non collectif) par délibération du 12 septembre 2006 .

Les contrôles dans le cadre du SPANC ont été réalisés dans presque toutes les habitations de la commune et le conseil va devoir se décider quant à la solution définitive envisagée. Souhait du conseil de connaître les résultats de ces contrôles dans la commune.

Dans le cas du choix d'un assainissement collectif, un système de lagunage est possible. Des subventions peuvent être allouées à la commune à hauteur de 45% par l'Agence de l'Eau ; 20% par l'Etat dans le cadre de la DGE et 15% du Département.

Les particuliers auront ensuite l'obligation de se raccorder au réseau dans les deux ans .

Monsieur le Maire fait un tour de table pour connaître l'opinion du conseil : les avis sont partagés, mais une majorité serait favorable à de l'assainissement collectif.

**ACHAT PARCELLE DE TERRAIN GRANDE RUE :** Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a eu des contacts avec le cabinet LOONES de PERONNE concernant la vente du hangar et du terrain de la succession Julien TRINCART. Prix proposé : 58700€ pour le hangar et 1000m<sup>2</sup> de terrain . L'achat de ce terrain permettrait d'ouvrir un accès sur le Foyer rural . Discussion sur la nécessité ou pas d'acquérir cet ensemble tout en sachant que d'autres personnes sont également intéressées.

Le principe de mettre en place un droit de préemption sur la commune dans le cadre du P.L.U, est évoqué et après un tour de table la majorité du conseil approuve cette idée. Un zonage sera à établir en concertation avec les services de l'Unité Territoriale.

### **PEUPLERAIES:**

Jean-François GOURDIN explique qu'une plantation d'environ 2ha (environ 450 arbres) est à prévoir pour 2010 pour un coût prévisionnel de 4000€. L'entreprise CRETE va établir un devis. Il y a également 150 pieds de peupliers morts ainsi que 80 jeunes peupliers qui ont été cassés à remplacer.

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCHY- LAGACHE DU 27 OCTOBRE 2009 à 20h30. (Suite)**

### **RAPPORT ANNUEL GESTION DU SERVICE D'EAU :**

Jean – François CARBONNAUX donne lecture de ce rapport (qui avait été remis avec sa convocation à chaque élu) .  
Légère différence de linéaire de conduites : due à la nouvelle conduite posée à DOUVIEUX en 2008 soit à ce jour 15025 ml.  
Très faible baisse des volumes consommés : 38909 en 2008 contre 38701 en 2007.  
Faible Baisse des volumes produits : 47947 m3 en 2008 contre 49747 en 2007.  
Faible Baisse des volumes mis en distribution : 48305m3 en 2008 contre 48556 m3 en 2007 .  
La recette de la vente d'eau s'élève à 18258€ pour la part syndicale en 2008 contre 16273.62€ en 2007 .  
412 branchements en service à ce jour dont aucun en plomb. 42 compteurs ont été changés en 2008.  
Rendement net du réseau : 82% en 2008 contre 81% en 2007.  
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/km/j) : 1.54.  
Les analyses réalisées ont toutes été conformes et vérifiées par les services de la DDA.  
La SAUR propose des solutions pour améliorer le réseau : pose de robinets – vannes à divers endroits de la commune .  
Maintenance réalisée en 2008 : remise en état du coffret de télétransmission à la station de production, remise en état de la pompe n° 1, mise en conformité de l'armoire de commande » de la station de production. Le 9 décembre 2008 les installations électriques de la station de pompage et du réservoir de DOUVIEUX ont été contrôlées.  
14 interventions sur réseau ont été faites en 2008 : fuites sur colliers de prise en charge, fuites sur robinets avant compteurs, fuite sur branchements, intervention sur P.I, intervention sur régulateur de pression.  
Le syndicat d'eau est en attente de devis quant à la modification des branchements chemin Tétard (car actuellement ceux-ci sont implantés en terrain privé et il vont être remis sur le domaine public) . Travaux qui seront réalisés en 2010.

### **DELIBERATIONS :**

Renouvellement de la convention signée dans le cadre du Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières : accord à l'unanimité pour renouveler cette adhésion pour 5 ans à compter du 28-10-2009 moyennant la somme de 33€.  
Heures complémentaires : accord à l'unanimité pour le paiement en cas de besoin d' heures complémentaires aux agents à temps non complet.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Ramassage scolaire rentrée 2010-2011 : Compte tenu de la vétusté de notre minibus, des nouvelles contraintes et de la nouvelle réglementation (pour 2011 Jean-Paul VARRIER devra passer la F.C.O.) ; une étude est en cours avec le Conseil Général pour une prise en charge totale par ce dernier de celui-ci à compter de la prochaine rentrée. En cas d'accord du SISCO, le ramassage scolaire serait effectué par une entreprise autocariste et intégralement pris en charge par le Conseil Général.  
Les circuits pourraient être légèrement modifiés , tous les enfants seraient transportés en même temps et cela diminuera les heures de surveillances assurées par les enseignants dans la cour d'école.  
Joël HAPPE précise qu'il est nécessaire de redire aux parents d'élèves de bien vouloir respecter la zone de stationnement actuellement délimitée sur la Place et réservée exclusivement au minicar et de ne pas s'y garer (comme c'est souvent le cas).  
Dégâts causés par les lapins :M. le Maire explique au conseil qu'un cultivateur exploitant sur FLEZ a subi des dégâts provoqués par des lapins dans ses parcelles,. Après expertise, Il demande une indemnisation à la commune . Refus du conseil de donner une suite favorable à cette demande. Un courrier a par ailleurs été envoyé à notre compagnie d'assurance les AMP de PERONNE.  
TELETHON 2009 : des animations auront lieu comme chaque année le samedi 5 décembre après-midi au Foyer rural. La collecte des bouchons & téléphones portables est toujours d'actualité. Dominique WILLEMAN a assisté à la réunion préparatoire organisée à HAM par L'OPHIS –Présidée par M. Daniel MARTEL- Un circuit pédestre aura lieu également dans la canton. Réunion avec tous les présidents d'associations de MONCHY le 24 novembre à 18h afin de finaliser les activités .  
Acquisitions & travaux divers : une remorque-benne avec rehausses grillagée a été achetée aux remorques de l'Aisne pour un coût TTC de 3506.50€. Des placards avec modifications dans le secrétariat de mairie vont être réalisés par la société MACIP pour un coût TTC de 4441.94€ - Changement d'une porte d'entrée dans l'école (Ets DELASALLE ) pour un coût TTC de 3717.24€ - Travaux d'électricité dans la mairie & à l'église confiés à Monsieur Eric BOCQUET –artisan électricien à MONCHY – LAGACHE-  
Cérémonie 11 Novembre : rendez-vous à 11h30 au Monument aux morts, puis vin d'honneur et repas au foyer rural. Animation assurée par LUDO & son orchestre.  
Fleurissement : Dominique WILLEMAN a demandé des devis de suspensions à poser sur les candélabres. Remplacement de géraniums par des pensées pour l'hiver.  
Remembrement BEAUVOIS – LANCHY – CAULAINCOURT : Jean-François CARBONNAUX a assisté à une réunion de cette AFR qui va bientôt être dissoute. Suite aux opérations de remembrement, la commune de MONCHY va récupérer un chemin d'environ 11a 30ca situé sur la commune de LANCHY.

Fin de séance à 23h30

## Que se passe t'il à la bibliothèque médiathèque de Monchy-Lagache?

### Une nouvelle animatrice

Elle s'appelle Pascale Hannecart. Elle est arrivée le 15 septembre.



*« Je suis très heureuse d'avoir été choisie pour occuper ce poste. Je n'oublierai pas le bouquet qu'Elisabeth Boursin a eu la gentillesse de déposer sur mon bureau le jour où je suis arrivée, ni le très bon accueil que Marc Rigaux, le maire et ses adjoints m'ont réservé. Joël Happe m'assiste pour la partie bibliothèque de ma fonction et Michel Capon pour la partie informatique. Leur aide et leur soutien me sont très précieux.*

*Micheline Nolland me seconde tous les mercredis avec beaucoup d'efficacité et avec Laurence au secrétariat et Sandra à l'agence postale, la bonne humeur est de mise. »*

### De nouveaux horaires d'ouverture et de nouveaux tarifs

LUNDI	de 16 heures à 18 heures
MARDI	de 11 heures à 12 heures 30
MERCREDI	de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
SAMEDI	de 9 heures 30 à 12 heures 30

Adhésion du 1er janvier au 31 décembre gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans et de 2 € pour les adultes.

### Picardie en ligne—L'espace informatique

Vous pouvez emprunter à la bibliothèque de nombreux ouvrages: des romans parmi lesquels un large choix d'ouvrages en gros caractères, des documentaires, des bandes dessinées et des périodiques.

Plus de 300 CD sont également à votre disposition. Il y en a pour tous les goûts: musique classique, jazz, rock, chanson française, musique de films, disques pour enfants...

### L'espace bibliothèque

Vous disposez de postes de travail, mais vous pouvez aussi venir avec votre ordinateur personnel.

Particuliers, associations, familles, vos besoins sont variés: aide aux devoirs dans le cadre d'une recherche documentaire, à la consultation des sites du service public, à la réalisation d'affiches, de documents, initiation à Internet et au traitement de texte...

Notre bibliothèque médiathèque et notre espace public numérique sont réunis en un même lieu ouvert à tous qui s'adresse aux enfants, adolescents, adultes, retraités. C'est un espace de convivialité et d'échanges, un lieu d'apprentissage et de recherche d'information.

Vous pouvez aussi bénéficier des carnets Initia'TIC, une initiation à l'informatique en 10 modules: notions de base, manipulation et gestion de fichiers, Internet, bureautique ...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03 22 85 29 66

### Un journal, des activités pour les plus jeunes

A la fin de votre journal communal, vous allez découvrir **Juniors aux plumes**, le journal écrit par un groupe de jeunes qui fréquentent la bibliothèque médiathèque le mercredi de 14 heures à 16 heures. Depuis début octobre, nous préparons ce premier numéro: choix du titre, des sujets, interview, photos. Notre ambition est que ce journal soit publié chaque trimestre avec Actu Monchy. Les jeunes Monchysois et Monchysoises qui désirent nous rejoindre sont les bienvenus. Nous avons déjà choisi le sujet principal du prochain numéro. Il sera consacré au papier: sa fabrication, ses utilisations, l'art du papier... Mais, chut... Nous ne pouvons pas tout vous dévoiler de notre numéro 2 de **Juniors aux plumes**!

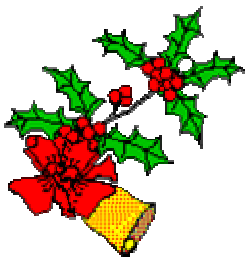
NOTRE ACTUALITE EN IMAGES



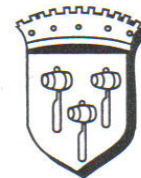
Repas des Aînés.

NOTRE ACTUALITE EN IMAGES

Noël 2009 des Enfants  
de la Commune



## Animations prévisionnelles de début d'année 2010.



### Janvier :

Vendredi 8 : cérémonie d'échange des vœux  
Dimanche 24 : repas dansant organisé par la section des ACPG  
Fermeture de la pêche au brochet étangs  
Vendredi 29 : assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 -au Foyer-.  
Week - end des 30 & 31 : compétitions de judo.

### Février :

Samedi 13: loto quine organisé par les Aînés ruraux.  
Samedi 20 : après-midi ping pong organisé par l'AJML.

### Mars :

Samedi 13 : loto quine organisé par le Club des Supporters  
Week- end des 20 & 21 mars : exposition artisanale  
Samedi 27 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie – Omignon.

### Avril :

Samedi 03 : Loto quine organisé par le Club de Football  
Samedi 10 : Soirée du Judo Club  
Samedi 17 : ouverture du brochet étangs de la Cabourerye.

**Téléthon**  
4 ET 5 DECEMBRE 2009

Grâce à vos dons, ce sont 1697€ qui ont été récoltés pour le TELETHON dans la commune de Monchy-Lagache!

**Merci**

à toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de ce TELETHON 2009.



Résultat de l'opération "brioche" 2009 : 698.40€ de dons nets (prix des brioches déduit).

### Merci d'en prendre bonne note... A l'occasion des fêtes de fin d'année

- ♦ l'agence postale sera fermée les **Jeudi 24 & 31 Décembre** ainsi que les samedis 26 décembre et 02 Janvier 2010.
- ♦ La Bibliothèque/Médiathèque sera fermée les **samedis 26 décembre et 02 Janvier 2010.**
- ♦ La décharge municipale déchets verts et gravats sera fermée les **samedis 26 décembre 2009 et 02 janvier 2010.**
- ♦ Pas de Permanence du Maire ou d'un Adjoint les **samedis 26 décembre 2009 et 02 janvier 2010.**
- ♦ **Horaires restreints** d'ouverture du secrétariat de mairie **du 28 décembre 2009 au 6 janvier 2010** Secrétariat ouvert au public uniquement les :
  - Lundi 28/12 : de 10h30 à 12h00
  - Mercredi 30/12 : de 9h30 à 12h00
  - Jeudi 31/12 : de 11h00 à 12h00
  - Lundi 4/01/2010 : de 10h30 à 12h00
  - Mardi 5/01/2010 : de 14h00 à 15h00
  - Mercredi 6/01/2010 : de 10h30 à 12h00

Reprise de l'ouverture au public du secrétariat avec horaires habituels le vendredi 8 janvier à 9h00 En cas d'urgence, merci de contacter M. le Maire ou un Adjoint ou de vous adresser à Sandra à l'Agence Postale.



Marc RIGAUX et le Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les Monchysoises et les Monchysois à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le **Vendredi 8 Janvier à 19 heures au Foyer Rural.**

### Communiqué :

Dans le cadre de la tombola organisée au profit de la coopérative scolaire du regroupement Monchy-Lagache/Devise/Tertry, les représentants des Parents d'élèves tiennent à remercier les Monchysois(es) pour leur générosité.

Nous rappelons que chaque gagnant devra impérativement se munir du bon (remis par le vendeur de la grille) pour commander et retirer sa galette des rois à la boulangerie BLAU-DEZ de Monchy Lagache entre le 1er et le 31 Janvier 2010.

Nous souhaitons à chacun de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Les représentants des Parents d'élèves.



**Une permanence du Maire ou d'un Adjoint a lieu en Mairie le SAMEDI de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.**